

Assemblée de quartier – Esplanade

Présences

Comité de suivi de l'Esplanade :

Jacqueline ACKERMANN

Alice DANGUY DES DESERTS

Zakia EL-WAHABI

Albert HERNANDEZ

Cibeata HILDEBRAND

May KAY-UWE

Monique KLIPFEL

Marcelle MONTENAT

Claude SITTLER

Elu.es

Syamak AGHA BABAEI - 1er adjoint à la Maire

Carole ZIELINSKI - adjointe à la démocratie locale et aux initiatives et participation citoyennes

Owusu TUFUOR – adjoint en charge des sports, des équipements sportifs et de loisirs

Sophie DUPRESSOIR - adjointe à la ville cyclable et marchable

Patrice SCHOEPFF - élu référent du quartier de l'Esplanade

Services de la Ville :

Dounia GOUDADI - Adjointe au DGA Transformation démocratique, Europe, territoires et prévention

Elena SUZAT - Directrice des Territoires

Wanda MONHEIT - Directrice de territoires Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Pauline LEVAIN – Chargée de mission de quartier - Bourse - Esplanade – Krutenau

Yavuz YILDIZ – Correspondant de quartier - Bourse - Esplanade – Krutenau

Ahmed FARES - Correspondant de quartier – Conseil des XV

Flavie HEUILLARD - Chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC) Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Clément GIRARD – Directeur de la Participation Citoyenne

Morgane FLEURY – Cheffe de projet Démocratie Locale

Claudine LECOCQ – Ingénieure - Directrice du projet Esplanade 2030

Citoyens :

Environ 150 citoyens présents.

Ordre du Jour proposé :

1. Introduction
2. **Les réflexions sur le Centre commercial**
3. **Les autres projets compris dans le SO « Esplanade 2030 »**

Introduction

Intervention Flavie Heuillard - CAPC

Bienvenu à cette 5^{ème} Assemblée de quartier ! Flavie Heuillard présente son rôle de chargée d'animation de la Participation Citoyenne travaille en lien avec les habitants du quartier de l'Esplanade mais aussi de la Krutenau et du Conseil des XV. La direction de Territoire (DT) est présente dans le quartier pour aller à la rencontre des habitants. Si vous avez des questions sur des points précis, vous pouvez la contacter à l'adresse flavie.heuillard@strasbourg.eu ou au 06 31 55 69 24.

Par ailleurs, à l'Esplanade un comité de suivi composé d'habitants du quartier s'est porté volontaire pour être en charge de l'organisation des assemblées de quartier.

Ce sont donc, les membres de ce comité qui ont organisé cette rencontre.

Vous pouvez retrouver plus d'information sur l'assemblée de quartier de l'Esplanade sur la page : <https://participer.strasbourg.eu/aq-esplanade>

Intervention d'Albert HERNANDEZ – Membre du comité de suivi de l'Esplanade

M. Hernandez, membre du comité de suivi de l'Esplanade, introduit cette rencontre. Il rappelle d'une part que les démarches entamées les 15 mars et 6 avril 2018 auprès de Monsieur Olivier BITZ, puis auprès de Monsieur Nicolas MATT ont permis d'exprimer notre questionnement devant l'enclavement que subissait notre quartier compte tenu de l'évolution urbaine tout autour de celui-ci et que d'autre part l'organisation de cette assemblée de quartier sur le projet Esplanade 2030 fait suite aux demandes des habitants, lors de l'assemblée de quartier du 5 décembre 2022, d'avoir plus d'informations sur ce projet. Les membres du comité de suivi ont donc invité les élu.es et services à venir présenter le schéma d'orientation de l'Esplanade lors de cette assemblée de quartier.

M. Hernandez insiste sur l'importance d'échanges cordiaux lors de cette rencontre. Il indique que des temps d'échanges seront prévus pour que chacun puisse s'exprimer. Le comité de suivi a souhaité que soit présenté, dans un premier temps, les réflexions sur le centre commercial et dans un second temps les autres projets compris dans le schéma d'orientation « Esplanade 2030 ».

Intervention de Carole ZIELINSKI - Adjointe à la démocratie locale et aux initiatives et participation citoyennes

Mme Zielinski remercie l'ensemble des participants pour leur présence. L'élue indique qu'il est nécessaire pour les strasbourgeois d'avoir une vision d'avenir pour le quartier de l'Esplanade à construire ensemble. Ce quartier suit une évolution particulière : vieillissement de la population et présence de nombreux étudiants. C'est pourquoi il faut partager cette vision globale commune, dont les réflexions ont démarré depuis 2010, lors de cette rencontre en traitant l'ensemble des projets d'aménagement : mobilité douces, accès aux réseaux de chaleurs... afin de mettre en cohérence les événements à venir.

Intervention de Patrice SCHOEPFF - Elu référent du quartier de l'Esplanade

M. Schoepff remercie l'ensemble des participants pour leur présence. L'élu insiste sur l'importance de réaliser un travail avec les habitants sur les projets du quartier comme le parc de la Citadelle, le Centre Commercial, les mobilités, le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service), les réhabilitations thermiques... Les membres du comité ont souhaité débiter cette rencontre par la question du Centre Commercial mais il lui semble important d'avoir avant tout une vision globale du projet Esplanade 2030. Mobiliser les

dispositifs de participation citoyenne permet aussi à l'ensemble des citoyens de faire part de leur expertise d'usage du quartier.

Intervention de Syamak AGHA BABAEI - 1er adjoint à la Maire

Le 1^{er} adjoint se joint aux remerciements de ses collègues. Le quartier de l'Esplanade, quartier dans lequel il vit, est un quartier idéal pour mettre un « pied dans la vie d'adulte » mais aussi pour tous les âges. M. Agha Babaei a conscience que le quartier de l'Esplanade tend à changer. En effet, l'Esplanade comprend une diversité d'habitants avec 40% de logements sociaux, des copropriétés et des associations qui font vivre le quartier. Le schéma d'orientation du quartier de l'Esplanade inclut une quinzaine de projets sur le secteur : l'espace Citadelle, la sécurité du quartier, les questions liées au Centre Commercial qui sont complexes, les questions autour des déchets... La multitude de projets sur ce secteur ne permet pas d'avoir une bonne visibilité des projets d'aménagement de l'Esplanade dans leur ensemble, c'est pourquoi la municipalité a souhaité assumer ses priorités en 2021 en lançant la démarche « Esplanade 2030 ». Syamak Agha Babaei tient aussi à remercier ses collègues élu.es de la majorité et de l'opposition pour leur présence.

Les réflexions sur le Centre Commercial

Claudine Lecocq, directrice du projet Esplanade 2030, fait part de la volonté d'agir de la municipalité sur l'aménagement du Centre Commercial de l'Esplanade. Un travail est entamé, depuis 2019, afin de travailler avec tous les acteurs pour définir les attentes de chacun sur ce secteur. Des ateliers ont été réalisés avec les différentes catégories de professionnels (secteurs médical, commerces de bouche, restaurateurs...) ayant des locaux dans le Centre Commercial. La synthèse de ces échanges est en cours de rédaction et sera présentée prochainement aux copropriétaires et locataires du centre commercial. La Ville a exercé son droit de préemption (Droit conféré à quelqu'un ou à l'Administration, par la loi ou par contrat, d'acquérir un bien par préférence à tout autre acquéreur possible) sur le Centre Commercial pour lui permettre d'agir sur les premières actions d'évolution du site. Le périmètre de prise en considération permet de gérer sur toutes les demandes d'urbanisme à la commune sur ce périmètre de s'assurer que les demandes d'urbanisme afin qu'elles soient conformes aune viennent pas compromettre le projet d'évolution projeté. Les permis de construire sur ce secteur devront rentrer dans ce projet urbain tant au niveau de l'initiative publique que privée.

Le Centre Commercial a été construit dans les années 70. À cette époque, et dans toutes les villes, les Centres Commerciaux étaient construits sur eux-mêmes sans connexion au quartier. Les orientations urbaines vont dans le sens d'un Centre Commercial ouvert sur le quartier, en créant par exemple des connexions piétonnes au niveau de la Poste et rue de Leicester mais aussi de la Place de l'Esplanade. Cela va permettre d'avoir des axes piétons bien définis. Une des prochaines étapes est de finaliser le montage juridique du schéma d'orientation. C'est un montage juridique très complexe car ce travail doit être mené avec l'ensemble des copropriétaires et locataires et ils sont nombreux sur ce secteur. Les citoyens seront tenus informés de la suite dans les mois qui viennent.

La Ville doit se transformer pour répondre et s'adapter à ses nouveaux usages. Par exemple, l'entrée 10 rue de Leicester existe mais elle est fermée actuellement en raison des flux de lycéens qui gênaient les commerçants. Ce problème de flux a été supprimé mais cela pour effet de refermer le centre sur lui-même.

Temps d'échanges

- *Question/Demande des citoyens* : Où se trouve la boulangerie sur cet espace ? Est-ce que la partie Sud du plan correspond à la place de l'Esplanade ? Il est difficile de se représenter les espaces sur le plan.
 - o *Réponse des élu.es ou services* : En partie Sud du plan d'orientations urbaines se trouvent les espaces verts avec le parc de la Citadelle. Le plan présenté représente le quartier avec ses usages actuels et les mobilités d'aujourd'hui.
- Pourquoi n'y a-t-il plus de Mairie de quartier dans le Centre Commercial ? Le départ de cette mairie de quartier démontre aussi un délaissement des services publics dans ce secteur.
 - o La Mairie de quartier a été déplacée au Conseil des XV – rue de Rotterdam – et l'espace de l'ancienne mairie de quartier est toujours utilisé comme bureau de la Direction de Territoire. Il permet aussi d'accueillir du public pour des permanences associatives (Maison de proximité).
- Est-il possible d'implanter de nouveaux commerces dans le Centre ?
 - o Pour prendre la décision d'implanter de nouveaux commerces, il faut acheter le terrain. Une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) peut être envisagée avec une expropriation si nécessaire. L'intention est que le public s'empare de cet espace. L'expropriation est parfois possible dans un projet global construit avec des aménageurs et constructeurs. Un tel projet nécessitera, peut-être à terme, la construction d'autres bâtiments. La durée d'un tel travail peut-être de 10 à 12 ans.
- N'est-il pas possible de déplacer l'arrêt de tram Esplanade au niveau de la place de l'Esplanade ?
 - o Le coût de déplacement de l'arrêt de Tram serait trop important.
- Les éléments et données actuelles qui nous ont été présentées sont parfois des données datant de 2013 où le découpage montre encore le quartier de l'Esplanade rattaché avec le quartier de la Krutenau.
 - o Les données INSEE intègre le quartier de l'Esplanade et le quartier de la Krutenau. Ils ont des enjeux de mobilité et de commerces de proximité différents mais ces quartiers sont interconnectés et ces interconnexions intègrent le projet de l'Esplanade.
- On nous parle de prestations de mode et de loisirs dans les commerces du centre commercial mais pour notre part, nous ne retrouvons pas ces prestations à l'Esplanade.
 - o Un travail en ateliers a été réalisé. Vous pouvez ne pas être d'accord avec les conclusions. Cependant les personnes ayant participé aux ateliers doivent être entendus. Pour exemple, les ateliers ont permis de faire un point la gestion des déchets ce qui a permis de nourrir le diagnostic déjà entamé en 2018.
- Le projet de refonte du Centre Commercial est donc lié à des problématiques juridiques ? Où en est la procédure de préemption ?
 - o La procédure est en cours et désormais la Ville est en attente du retour du Tribunal au sujet du recours. La Ville espère une réponse d'ici juillet.
- Est-ce qu'un travail sur les accès est réalisé, notamment pour les abords qui ne sont pas jolis et qui ne sont pas sécurisés comme par exemple l'impasse de Londres ?
 - o Les cheminements vont être revus. Un travail sur les coutures est nécessaire avec les copropriétés.
- Les commerces fermés rue Vauban pourraient être mis en lien avec ce travail de réappropriation afin de conserver des commerces de quartier.

- L'espace de livraison de Auchan est accidentogène notamment avec le passage des collégiens et lycéens sur ce secteur.
 - o Pour le moment, le plan présenté est un schéma d'orientation et donc tous ces points noirs sont à l'étude. L'idée est de mettre en cohérence les mobilités du quartier.

Les autres projets compris dans le SO « Esplanade 2030 »

ATELIER ESPACES VERTS :

Un atelier Espaces Verts s'est tenu, avec les habitants, le lundi 19 septembre 2022 à la paroisse Très Ste Trinité. Cet atelier a permis de faire réfléchir les citoyens sur leur usage actuel des espaces verts et de ce qu'ils aimeraient faire dans ces futurs espaces. (Voir présentation).

ATELIER MOBILITE :

Un atelier Mobilité s'est tenu le 30 mai 2022 au Centre socio-culturel de l'ARES (Association des résidents de l'Esplanade). Cet atelier a permis d'identifier les points de conflits sur le quartier de l'Esplanade. On remarque (voir présentation) que les points noirs « Mobilité » sont concentrés sur la rue de Londres et sur l'angle entre rue de Londres et rue de Stuttgart.

Les solutions qui ont émergées de cet atelier sont :

- De mettre en place du stationnement payant
- D'établir plus de contraventions...

Par ailleurs, une des solutions principales évoquée est la clarification et le calibrage des espaces dédiés. Le travail de la Ville va donc essentiellement porter sur la résolution de ces conflits de flux des mobilités

PARC DE LA CITADELLE :

Une enquête en ligne a été réalisée en mai 2022 sur la fréquentation du parc de la Citadelle. Plus de 500 personnes ont répondu à cette enquête et différents temps ont été organisés. Ce qui est ressorti de cette enquête est que la majorité des utilisateurs du parc viennent de Neudorf. Le parc contient actuellement plus de 17 entrées qui sont essentiellement tournées vers le Sud, le Neudorf, ce qui pourrait expliquer cette moindre attractivité du parc pour les Esplanadiens. Élargir le parc au Nord et améliorer l'entrée Sud permettrait un changement des usages qui devrait, de toute façon, avoir lieu avec l'arrivée du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service). Le BHNS va être utilisé par de nombreux habitants, professionnels mais aussi par les élèves du collège et lycée. Certains viennent de loin et notamment de Cronembourg, quartier compris dans la carte scolaire.

RUE SCOLAIRE STUTTGART :

Un projet de rue scolaire sur la rue Stuttgart est en cours. Une rue scolaire est une rue réservée aux piétons et cyclistes à minima aux heures d'entrée et sortie de l'école afin de sécuriser les abords des écoles. Elle peut être totalement piétonnisée si le contexte le permet et qu'il n'y a pas de parking privé dans la voie, afin de réduire les coûts de gestion et d'investissement. Aujourd'hui, ce projet de rue scolaire est réalisé dans environ une quinzaine d'écoles à Strasbourg. Concernant la rue de Stuttgart, elle pourrait donc être piétonnisée complètement. Cela permettra d'apaiser le secteur.

Ce projet engendrera, dans un premier temps, un report de circulation sur les rues adjacentes et dans un second temps, le projet envisagé est de déplacer les accès des établissements scolaires (Lycée, collège) sur la rue de Boston puisque les points noirs sont situés rue de Londres et rue Leicester. La fermeture à la circulation de la rue de Boston prend tout son intérêt si on veut travailler sur des accès complètement sécurisés pour les entrées des établissements scolaires et du parc. Le basculement des entrées des établissements permettrait de réaliser une piste cyclable continue rue de Londres.

Un déploiement d'arceaux à vélo et d'autres équipements sur cet espace pourrait être envisagé.

Un autre point noir « Mobilité » se situe rue d'Ankara. La préconisation des citoyens dans le cadre de l'atelier « Mobilité » est de donner des espaces suffisants aux uns et aux autres pour avoir une piste cyclable bien séparée du trottoir et qui continue jusque devant le Vaisseau. Les flux vélos et piétons ne se couperont plus.

ZONE URBAINE CITADELLE :

Un espace sportif a été et continuera d'être réaménagé à la Citadelle. La Ville accompagne un collectif qui portait un projet d'espace sportif et de culture urbaine (basket 5x5 et 3x3 – parkour – skate – citystade, scène de danse, murs d'expression graphique). Ces équipements sportifs devaient, au départ, être regroupés au sud du parc. Une partie de cet espace sportif (la zone de Skate Park) va être basculée au Nord du parc du côté de la rue de Boston. Élargir cette zone urbaine va permettre de disposer tous les équipements sportifs et de pouvoir circuler plus facilement d'un espace à un autre. L'installation de ces équipements sportifs ont pour rôle de permettre aux enfants une pratique sportive quotidienne.

CEINTURE VERTE :

Le parc de la Citadelle est compris dans la ceinture verte de Strasbourg. Celle-ci a pour rôle de relier les espaces verts entre eux et de créer une continuité verte via la rue du Jura et la place de l'Esplanade jusqu'au Campus de l'Esplanade.

Temps d'échanges

- Pour sécuriser les flux de mobilité, il est nécessaire de remettre chacun à sa place et de faire venir la Police aux abords du parc de la Citadelle.
- Avec les projets de rue scolaire et la fermeture de la rue de Boston, tout est pensé pour réduire la circulation automobile.
- On parle d'urbanisation mais où est le social ? La municipalité se situe à gauche et le lien social devrait être axe prioritaire. Ces aménagements ne serviront à rien si rien n'est fait en terme de sécurité et de social. De plus, la Ville ne propose aucun soutien pour les associations du quartier. Qu'allez-vous faire pour les quartiers populaires et notamment le secteur Suisse à l'Esplanade?
 - o *Réponse des services et élus*
 - o Une réhabilitation importante de logements sociaux a été réalisée ainsi qu'une réhabilitation à venir des logements du Quai des Belges (Ophéa).
 - o Mr Agha Babaei précise que les citoyens ont raison d'être exigeants et présents ce soir. En effet, l'Esplanade est un quartier mixte et toutes les autres thématiques contribuent au projet social : la mobilité est un enjeu social, de même que la réhabilitation thermique des logements. Cette politique sociale existe aussi à l'Esplanade.

- Le conseiller municipal, Nicolas Matt interpelle les élus en notant qu'ils auraient énoncé « qu'ici c'est un exercice de démocratie locale » or il ne retrouve pas ici la synthèse des travaux réalisés au cours des différents ateliers. À quel moment la fermeture de la rue de Boston a-t-elle été envisagée ? Par ailleurs, lors de la réunion rue scolaire vous avez acté une fermeture de la rue de Stuttgart uniquement aux horaires d'entrée et sortie d'école, qu'en est-il ? La fermeture de la rue de Boston n'a pas été évoquée à ce moment-là, au contraire l' élu de quartier s'est félicité du consensus trouvé entre les riverains et les parents d'élèves. Enfin, vous dites que la procédure de préemption du Centre Commercial est en cours, or la décision du tribunal est déjà connue en partie et celui-ci a rejeté la préemption en référé.
 - o *Réponse des services et élus*
 - o Même si un travail a été réalisé lors de temps en atelier, il appartient à l'équipe municipale d'assumer ses partis pris et la fermeture de la rue de Boston en est un. Tout comme la modification de la rue de Londres pour la rendre plus sécurisée. L'Assemblée de quartier reste, néanmoins, experte dans les sujets du quotidien.
 - o La rue école est complètement indépendante de la rue de Boston et la fermeture totale et définitive permet aussi de réduire les couts de gestion (Main d'œuvre nécessaire pour ouvrir et fermer les barrières si la fermeture est temporaire).
- Cela fait 25 ans que l'on attend une prise en main du quartier donc certains habitants sont ravis de cette démarche. Cette réunion est ambitieuse, il y a beaucoup de monde et beaucoup de questions sont posées. À partir de ces projets, comment le travail en commun va-t-il continuer ? Comment les habitants de ce quartier vont pouvoir travailler ensemble sur ces projets ? Quelles sont les perspectives pour cet exercice de démocratie locale ?
 - o M. Hernandez, membre du comité de suivi, rappelle aux citoyens présents l'importance qu'ils s'associent avec les membres du comité de suivi dans le comité et dans les ateliers de quartier. Il propose d'ouvrir autant d'ateliers de quartier que de sujets évoqués.
- Alors quelles initiatives pour les habitants ?
 - o *Réponse des services et élus*
 - o La piétonisation de la rue de Boston est une des pistes d'appropriation du quartier par les habitants tant au niveau social qu'urbain. Il sera possible d'avancer sur certains usages en les testant. Il est rappelé qu'il est possible de tester des projets d'aménagement de manière éphémère uniquement sur certaines périodes. Ces tests sont aussi une manière de faire la Ville avec la souplesse qu'il va falloir se laisser.
- Les membres du comité de suivi insistent sur l'importance d'avoir des comptes rendus des ateliers réalisés avec les habitants. Ils précisent qu'ils ont une adresse mail : comitedesuivi.esplanade@gmail.com sur laquelle les habitants peuvent leur écrire.
 - o Carole Zielinski précise qu'un habitant a rédigé une pétition citoyenne qui a pour sujet ([Non à la délinquance qui s'installe place de l'Esplanade ! | Participer \(strasbourg.eu\)](#)), les élu.es l'ont reçu et lui ont proposé de créer un atelier de quartier sur la qualité de vie dans le quartier en lien avec les commerçants. Mme Zielinski s'engage à ce que tous les CR de réunion soient mis en ligne dans des délais raisonnables, en particulier lorsque la réunion a donné lieu à un relevé de décision.
- Concernant le projet rue école, la barrière privée rue d'Upsal a été détruite au moins 15 fois. Il est nécessaire de sensibiliser les parents d'élèves également. Est-ce que la dépose des enfants en bus a été pensée ? Est-ce qu'un chiffrage sur les passages des voitures devant l'école a été réalisé ? Nous souhaitons avoir les études de circulation.
- Les habitants de l'Esplanade se plaignent des pigeons.

- Il est important de prendre en compte tous les habitants et notamment les personnes en situation de handicap qui se plaignent des trottoirs impraticables dans le quartier. Quelle place pour les personnes en situation de handicap ?
 - o *Réponse des services et élus*
 - o En terme d'accessibilité, Strasbourg est une des villes à la pointe. Les projets de mobilité visent à élargir les trottoirs et mettre en place des bandes podotactiles. Les arceaux à vélos sont très importants. Ils ne sont pas installés sur les trottoirs. Tout un plan de dégagement du mobilier urbain sur les trottoirs se développe.
 - o Si on veut plus d'espace pour les piétons et les personnes vulnérables il faut prendre de la place à la voiture.
- Le projet de rue scolaire correspondant à certains citoyens car il contribue à la sécurisation des trajets pour les enfants. Il faut oser envisager d'autres flux. Nous avons tous nos habitudes mais il faut penser tous ensemble à d'autres trajets et ne pas avoir peur de changer nos habitudes.
- Ce ne sont pas les gens du quartier qui déposent leurs enfants devant les écoles mais les personnes qui viennent de plus loin et il est important de penser à eux aussi. Si la rue de Boston est fermée, la rue de Londres va subir un report de circulation et ne sera pas apaisée.
 - o *Réponse des services et élus*
 - o En effet, les habitudes vont devoir être bouleversées et la question des rues écoles contribue à ce bouleversement. La municipalité assume sa priorité d'améliorer également la qualité de l'air aux abords des écoles pour les enfants. Cela induit une nécessité de diminuer la circulation automobile et donc un changement des flux. Des données de circulation seront fournies sur une réunion ad hoc.
 - o L' élu de quartier ajoute que, plus jeune, il se rendait à l'école à pied. L'environnement était différent mais ces habitudes doivent être réintroduites.
- Il n'est pas, selon certains citoyens, nécessaire de tout changer. Les voitures existent et que faire d'elles si les routes sont fermées. Il est important pour les enfants d'apprendre à déambuler de façon sécurisée en faisant attention aux voitures.
- Si d'autres équipements sportifs sont ajoutés à la Citadelle, n'avez-vous pas peur d'une « sur occupation » du parc ?
 - o *Réponse des services et élus*
 - o Effectivement, chaque activité de loisirs dans le parc a été ajoutée selon un gestion au coup par coup. L'objectif du plan de gestion à la Citadelle va permettre de repenser ces activités et de préserver de l'espace pour préserver le patrimoine du parc notamment le développement des arbres.
 - o Toutes ces réflexions sont possibles en travaillant ensemble.
- L'élargissement du trottoir de la rue d'Ankara a été évoqué. Comment serait-il mis en place ? Est-ce qu'il serait nécessaire de mettre en place une circulation alternée car vous allez réduire de trois voies au niveau du feu rouge à deux voies ?
 - o Il ne s'agit pas de réduire l'espace voirie rue d'Ankara mais plutôt d'élargir le trottoir en supprimant la haie dégradée.
- Un membre du comité de suivi indique que la circulation des vélos rue de Londres est compliquée, il y aurait besoin de verbalisation policière. La circulation des vélos sur les trottoirs réservés aux piétons n'a pas été suivie de mesures de police lors de mon intervention il y a près d'un an lors d'une réunion de quartier à l'Ares. Et que seule une verbalisation permettrait de redonner au trottoir sa destination première. De plus, deux rues à sens unique rejoignent la rue de Londres : la rue d'Oslo et la rue de Stockholm prolongée par la rue de Copenhague. L'accès aux parkings privés en surface et en sous-sol nécessite obligatoirement de pouvoir passer à

toute heure de la journée par la rue de Stuttgart. Y interdire la circulation des voitures constitue une entrave à la libre circulation des usagers de la route. Nous ne sommes pas dans la même configuration que la rue de l'Académie qui est fermée à la circulation automobile au droit de l'école.

- Sur ce point la Direction de Territoire indique ultérieurement qu'une réunion publique sera organisée le 16 mai à 18h30 à l'école STURM – entrée rue de Stuttgart

Remerciements

Le premier adjoint remercie l'ensemble des participants et ajoute que le quartier de l'Esplanade a été construit depuis 50/60 ans avec l'automobile. Les enjeux urbains ont changé avec un besoin de plus de place pour les piétons à prendre sur la place de la voiture. Pour sécuriser les cheminements en 2022, il faut repenser les choses. L'équipe municipale a un certain nombre de partis pris mais reste à l'écoute des désaccords de ses habitants. L'intérêt de ce schéma d'orientation est de regarder ensemble ce quartier pour l'améliorer. Si on arrive, ensemble, à sécuriser les cheminements piétons et réaliser les projets, le quartier va se revaloriser. Cela participe à la préservation des atouts du quartier de l'Esplanade.

L'élu de quartier, se joint aux remerciements et restera à l'écoute de tous ses habitants.

Les membres du comité de suivi tiennent également à remercier les participants. Ils insistent sur le besoin de transparence de la collectivité ainsi que sur la demande de mise en ligne des comptes rendus sur la page de l'assemblée de quartier : <https://participer.strasbourg.eu/aq-esplanade>. Par ailleurs, il rappelle la possibilité pour tous les habitants du quartier de rejoindre le comité de suivi en envoyant un mail à comitedesuivi.esplanade@gmail.com.